



La Commune de Paliseul recrute **un(e) chef(fe) de projet pour le PCS - H/F/X**

Statut

Emploi contractuel à durée indéterminée à mi-temps.

Les candidats seront versés dans une réserve de recrutement valable 3 ans.

Mission

Chef(fe) de projet pour le plan de cohésion sociale – voir le descriptif de fonction ci-dessous.

Les conditions

- 1° remplir les conditions de nationalité telles que prévues dans la législation belge pour les emplois dans le secteur public ;
 - 2° jouir des droits civils et politiques ;
 - 3° être de conduite irréprochable ;
 - 4° satisfaire aux lois sur la milice ;
 - 5° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
 - 6° Être âgé(e) de 18 ans au moins ;
 - 7° Être titulaire d'un baccalauréat délivré par une institution universitaire ou une haute école ;
 - 8° le candidat devra être porteur du passeport APE à l'entrée en fonction ;
 - 9° s'engager à suivre les formations dédiées au PCS ;
 - 10° une expérience dans la gestion de projets est un atout ;
 - 11° Le candidat devra satisfaire à un examen dont le contenu est le suivant :
 - une épreuve générale écrite (20 points) : résumé et commentaires sur un texte choisi en rapport avec le domaine.
 - une épreuve écrite propre à l'emploi considéré (40 points) :
 - une épreuve orale (40 points) :
- Pour réussir, chaque épreuve étant éliminatoire, les candidat(e)s doivent obtenir 50% dans chacune des épreuves et 60% au total.

Traitement brut annuel indexé : 28.721,91 € (échelle D6) en début de carrière + pécule de vacances, allocation de fin d'année et chèques repas.

Réserve de recrutement

Les candidats seront versés dans une réserve valable 3 ans.

Renseignements complémentaires auprès du département RH/Enfance (tél. 061/275 972 departement.rh.enfance@paliseul.be)

Pour postuler :

Les candidatures sont à adresser par lettre recommandée à la Poste, le cachet de la Poste faisant foi, ou remises de la main à la main contre accusé de réception pour le 29/10/2021 à midi à Monsieur le Bourgmestre de et à Paliseul, Grand-Place n° 1.

Les candidatures seront accompagnées des documents suivants :

- un extrait de casier judiciaire modèle 2 avec mention de la nationalité, daté de moins de trois mois ;
- une copie du diplôme, certificats ou autres titres requis ;
- un curriculum vitae complet ;
- une lettre de motivation.

NB : Les candidatures qui ne répondraient pas aux conditions, notamment en ce qui concerne le niveau d'études exigé, seront automatiquement écartées.

La Directrice générale,
(s) E. HEGYI

Le Bourgmestre,
(s) Ph. LEONARD

Descriptif de fonction d'un(e) chef(fe) de projet pour le PCS

Mission 1

Assurer la gestion administrative et budgétaire du plan de cohésion sociale

- Le chef de projets établit des partenariats avec des associations sociales et des intervenants psychosociaux.
- Il assure la liaison entre les pouvoirs supérieurs et locaux, le secrétariat mais aussi le suivi des décisions de la commission d'accompagnement du PCS, l'actualisation du diagnostic de cohésion sociale en collaboration avec les partenaires, les citoyens et les représentants politiques, la rédaction des rapports d'activités.
- La gestion du budget du service en collaboration avec le service Finances et en rédiger les rapports y afférents.
- La recherche de subventionnements propres au PCS, la rédaction des rapports d'activités...

Mission 2

Être le relais entre le public et les services existants

- Analyser la demande, orienter vers le service le plus adéquat et faire le lien.

Mission 3

Animer un groupe

- Animer, cadrer, structurer et donc participer à des activités sportives, à des ateliers variés (aide à l'emploi, groupes de parole, bricolage, cuisine, jardinage, dessin, photo, détente, journal, graffitis, ...) en veillant constamment tant à la revalorisation des participants qu'à l'avancée des projets.

Mission 4

Mettre des projets en place

- Réfléchir, proposer et mettre en place, en collaboration avec la hiérarchie, des projets entrant dans le cadre établi par les pouvoirs subsidiaires.

Mission 5

Travailler en partenariat

- Travailler en partenariat pour veiller à la mise en place, la réalisation, l'évaluation et la progression constructive des projets.

Mission 6

Participer au travail administratif

- Gestion de dossiers, rédaction de courriers, gestion des agendas, réalisation de statistiques de fréquentation.
- Gestion administrative du PCS (classement efficace, courriers, dossiers, rapports d'activités, rapports d'évaluation, ...).
- Gestion administrative du Comité d'Accompagnement Local du PCS (planning, invitations, PV, suivi, ...).
- Gestion de l'occupation des locaux.

Mission 7

Gestion de l'information

- Diffuser l'information sur les actions et projets.
- Diffuser l'information utile aux autres services.
- Centraliser les informations des partenaires et actions.
- Alimenter le site internet.
- Veiller au respect de la ligne hiérarchique de communication.

Mission 8

Animer et participer à des réunions

- Représenter le service dans des réunions, plates-formes, concertations, ...
- Préparer et animer le Comité d'Accompagnement Local du PCS.
- Préparer et animer les réunions de partenaires.

Mission 9

Travailler au sein d'une administration communale

- Pouvoir représenter son service au sein de l'administration communale.
- Maîtriser les procédures et fonctionnements communaux.
- Travailler en collaboration avec un pouvoir subsidiant.
- Connaître et appliquer les décrets, lois et réglementations.
- Procéder à la rédaction de PV, rapport et notes au collègue, rapport d'activités.

Mission 10

Suivre les procédures et délais demandés

- Veiller au contact fréquent et constructif.
- Veiller, en collaboration avec la hiérarchie, à la bonne gestion financière.

Mission 11

Apprentissage

- Connaître le monde des partenaires Paliseulois.
- Connaître le domaine de la santé, des assuétudes, de l'insertion socioprofessionnelle, du logement, de la culture, de l'intergénérationnel.

Compétences liées à la fonction :

- Bonnes connaissances informatiques.
- Connaissances en matières visées par le PCS, et notamment, la problématique de l'insertion des personnes précarisées.
- Disposer d'un sens social aigu.
- Faire preuve de sociabilité, de flexibilité et d'adaptabilité.
- Être capable de travailler sur le terrain, en lien direct avec les populations précarisées.
- Être capable de construire, gérer et évaluer des projets.
- Pouvoir mesurer l'avancement des actions et réalisations des objectifs intermédiaires.
- Être capable d'effectuer la recherche et la coordination des partenariats.
- Disposer de compétences de négociations.
- Pouvoir mobiliser les partenaires.
- Animer des réunions.
- Disposer d'aptitudes en gestion administrative et financière.